

République Française
Département : MAYENNE
Commune : ASSE LE BERENGER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le et publication le

L'an 2022, le 21 Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 9 Novembre 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 9 Novembre 2022.

Présents : LEROUX François, AUBIN Jean-Pierre, GAUTHEUR Jacky, CHEVAUCHEE Tanguy, MOUTON Joëlle, JULIEN Alexandre, PROVOST Olivier, COLLET Claire, RENARD Nadège

Excusé : FORVEILLE Séverine

Absent :

A été nommé secrétaire : Mme COLLET Claire

D2022-43 : Décision Modificative sur le budget Commune n° 2

Monsieur Leroux fait part aux conseillers des modifications apportées sur le budget Commune

En section de FONCTIONNEMENT :

Chapitre 011 – Article 615221 : - 14,00 €

Chapitre 014 – Article 7392221 : + 14,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOpte à l'unanimité la délibération modificative du budget Commune n°2 comme présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX



(Handwritten signature of François Leroux)